

Organisation de la formation :

4 à 6h par semaine en soirée + 2 sessions de 2 jours dans l'année en présentiel.

120 heures durant l'année. Les cours ont lieu le mardi et le jeudi en fin de journée.

En dehors des deux sessions en présentiel, le DU s'effectue intégralement en distanciel

(des sessions synchrones et asynchrones).

Un stage est prévu.

Modalités d'évaluation

L'évaluation consiste en la rédaction et la soutenance d'un mémoire professionnel de 20 pages, encadré par un intervenant.

Coût de la formation:

Le coût de la formation dépend de la situation du candidat, merci de consulter le site de l'Inspé .

(QR code ci dessous)

DÉBOUCHÉS

Le diplôme ouvre à une diversité de métiers au croisement de la culture, de l'éducation artistique et des politiques territoriales.

Il permet d'accéder à des fonctions de chargé de projet culturel, médiateur culturel, coordonnateur EAC, responsable des publics ou chargé de mission au sein de collectivités territoriales, d'institutions culturelles, d'établissements d'enseignement ou de structures associatives.

Il favorise également l'évolution professionnelle vers des postes de pilotage et de coordination de projets, en lien avec des partenariats multiples et des politiques culturelles publiques.

PARTENARIAT(S)

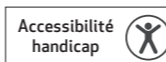
Château de Versailles, Direction Générale de l'Enseignement Scolaire, Institut National Supérieur de l'Éducation Artistique et Culturelle, Centre des Monuments Nationaux, Forum Grimaldi, Musée National du Sport, Académie de Villecroze, etc ...



Lieu d'enseignement

Entièrement à distance

(2 sessions de 2 jours dans l'année en présentiel)



MAJ - avril 2026

CONTACT

✉ <https://glpi-form-sco.univ-cotedazur.fr>

Équipe pédagogique

Mme Laurence PATTI- Déléguée académique à l'éducation artistique et culturelle
M. Julien Giraud-Destefanis-Délégué académique adjoint à l'éducation artistique et culturelle
M. Laurent Heiser -Directeur adjoint en charge de la formation - Inspé de Nice

<https://inspe.univ-cotedazur.fr>

Plus d'informations



DU MÉTIER DE L'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE (MEAC)

inspe.univ-cotedazur.fr

POURQUOI CHOISIR CE D.U. ?



L'**Éducation Artistique et Culturelle (EAC)** est au cœur des enjeux éducatifs et culturels. Pluridisciplinaire, elle enrichit les pratiques et valorise huit domaines clés, de la culture scientifique aux arts visuels et à la musique.

Le DU MEAC, ancré dans le dynamisme culturel de l'académie de Nice, s'appuie sur un territoire riche en festivals, patrimoine et innovation.

Ce diplôme forme des professionnels capables de **comprendre, analyser et agir** dans un secteur en pleine évolution, au croisement de la création, de la médiation et de la transmission.



SPÉCIFICITÉS

La formation se distingue par son ancrage territorial fort et son lien direct avec les acteurs du secteur culturel et éducatif. Elle s'appuie sur la richesse des ressources artistiques et culturelles du territoire et sur un réseau de partenaires institutionnels et professionnels. Elle repose sur une approche concrète et professionnalisante, articulant apports théoriques et mise en œuvre de projets, avec une place centrale donnée à l'expérimentation et à l'immersion dans les structures culturelles. Enfin, elle favorise la rencontre de publics aux profils variés, contribuant à créer une véritable culture commune et à développer des dynamiques de coopération durables entre les acteurs de l'éducation artistique et culturelle.

PROGRAMME

La formation s'articule autour de cinq axes complémentaires, permettant d'acquérir une vision globale et opérationnelle de l'éducation artistique et culturelle :

S'approprier les fondamentaux : compréhension des cadres institutionnels, historiques et politiques de l'EAC, ainsi que de ses enjeux sociaux et économiques dans les territoires.

Concevoir et élaborer : acquisition des méthodes d'ingénierie de projet, élaboration d'actions culturelles à différentes échelles et intégration des dimensions environnementales et solidaires.

Collaborer : travail en partenariat avec une diversité d'acteurs (institutions, collectivités, associations), compréhension des cultures professionnelles et mise en œuvre de dynamiques collectives.

Transmettre : connaissance des publics, développement de pratiques de médiation et de dispositifs adaptés aux différentes formes de transmission.

Créer et innover : exploration de nouveaux formats et dispositifs culturels, accompagnement de projets créatifs et ouverture aux innovations des industries culturelles.



LES + DE LA FORMATION

APPROCHE PROFESSIONNALISANTE ET IMMERSIVE : articulation concrète entre apports théoriques, expérimentation, stage et immersion dans des structures culturelles.

FORT ANCRAGE TERRITORIAL ET RÉSEAU DE PARTENAIRES : collaboration avec des institutions culturelles et éducatives reconnues, favorisant des projets réels et des opportunités professionnelles.

FORMATION FLEXIBLE ET ACCESSIBLE : un format majoritairement à distance, compatible avec une activité professionnelle et permettant de suivre une autre formation en parallèle, tout en maintenant des temps forts en présentiel.

MODALITÉS D'ADMISSION

La formation s'adresse à des profils variés (professionnels, étudiants, artistes, agents publics...), ayant un intérêt marqué pour les enjeux culturels, éducatifs et territoriaux, ainsi qu'une appétence pour le travail en projet et en partenariat.

Une expérience ou un engagement dans les domaines de la culture, de l'éducation artistique ou du champ social constitue un atout.

Sélection sur dossier

Dépôt de candidature en ligne sur la plateforme [e-candidat](#) du 27 avril 2026 au 21 juin 2026

